CL EVOLUTION Société par actions simplifiée Au capital de 1 200 000,00 euros Siège social : 27 Rue du Perray

78610 AUFFARGIS

892 296 005 R.C.S. VERSAILLES

A l'attention de Madame Célia DA COSTA Sise au 93 Route des Charmes 78320 LEVIS ST NOM Associée,

Le 18 avril 2025,

Madame,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le 05 mai 2025 à 11 heures, au 27 Rue du Perray, 78610 AUFFARGIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2025 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Sont joints à la présente :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le texte des projets de résolutions.

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'Assemblée, vous pourrez :

- soit remettre une procuration à un autre associé ou à un tiers,
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,
- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Les associés ont le droit d'assister aux assemblées générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits sur un compte tenu par la Société au jour de l'assemblée.

Vous trouverez ci-joint une formule de procuration et un formulaire de vote par correspondance.

En aucun cas, vous ne pourrez retourner à la Société à la fois la formule de procuration et le formulaire de vote par correspondance.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Monsieur Laurent FEUILLARD, Président, *Signature*

CL EVOLUTION Société par actions simplifiée Au capital de 1 200 000,00 euros Siège social : 27 Rue du Perray 78610 AUFFARGIS

/8010 AUFFARGIS

892 296 005 R.C.S. VERSAILLES

A l'attention de Monsieur Laurent FEUILLARD Sis au 27 Rue du Perray 78610 AUFFARGIS Associé,

Le 18 avril 2025,

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le 05 mai 2025 à 11 heures, au 27 Rue du Perray, 78610 AUFFARGIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2025 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Sont joints à la présente :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le texte des projets de résolutions.

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'Assemblée, vous pourrez :

- soit remettre une procuration à un autre associé ou à un tiers,
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,
- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Les associés ont le droit d'assister aux assemblées générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits sur un compte tenu par la Société au jour de l'assemblée.

Vous trouverez ci-joint une formule de procuration et un formulaire de vote par correspondance.

En aucun cas, vous ne pourrez retourner à la Société à la fois la formule de procuration et le formulaire de vote par correspondance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Monsieur Laurent FEUILLARD, Président, *Signature*